



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 11 AU 17 MAI 2021

BIEN PENSER À INSCRIRE VOTRE NOM ET PRÉNOM, MERCI

	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14	SAMEDI 15	DIMANCHE 16	LUNDI 17
SOUPE 0,90€	<b>VELOUTÉ AUX ASPERGES</b>	<b>SOUPE JULIENNE</b>	<b>SOUPE DE LÉGUMES</b>	<b>VELOUTÉ DE POIREAUX P. DE TERRE</b>	<b>BOUILLON DE BŒUF VERMICELLE</b>	<b>CRÈME DE CHOU-FLEUR</b>	<b>VELOUTÉ DE LÉGUMES</b>
ENTRÉE	PAMPLEMOUSSE ROSE ou GRATIN DE POISSON SAUCE AURORE	ŒUF DUR SAUCE TARTARE ou SALADE DE MUSEAU	CONCOMBRE AU SURIMI ou TERRINE DE CAMPAGNE MAISON	CÉLERI RÉMOULADE ou ÉBLY EN SALADE	MACÉDOINE DE LÉGUMES ET THON ou LENTILLES À L'ÉCHALOTE	SALADE DE MOULES CATALANE ou SAUCISSON SEC	SALADE DE TOMATES ou FRIAND
PLAT OU PLAT UNIQUE	ESCALOPE VIENNOISE ou FRICADELLE DE BŒUF	PAUPIETTE DE POISSON À L'ANETH ou ESCALOPE DE DINDE AU JUS	<b>BŒUF CAROTTES</b>  ou	AILE DE RAIE AUX CÂPRES ou SAUTÉ DE VEAU	STEAK HACHÉ SAUCE AU BLEU ou SAUMON BÉARNAISE	PALETTE À LA PROVENCALE ou POULET AUX CHAMPIGNONS	COURGETTE FARCIE ou ÉPAULE D'AGNEAU RÔTIE
LÉGUME	POMMES DE TERRE BOULANGÈRES ou POIS CASSÉS	FONDUE D'ENDIVES ou PURÉE AU CÉLERI	<b>SPAGHETTIS À LA BOLOGNAISE</b>	POMMES DE TERRE VAPEUR ou PRINTANIÈRE DE LÉGUMES	HARICOTS BEURRES ou PÂTES	ROSTĪ DE POMMES DE TERRE ou CÔTES DE BLETTES	SEMOULE ou FLAGEOLETS
FROMAGE	VACHE QUI RIT ou SAINT MARCELLIN	TOMME ou FROMAGE BLANC	PETIT MOULÉ AUX HERBES ou MUNSTER	CANTAL ou RONDELÉ	FROMAGE DU JOUR ou FROMAGE DE CHÈVRE	COULOMMIERS ou FROMAGE FRAIS	EMMENTAL ou YAOURT NATURE
DESSERT	MARMELADE DE PÊCHES ou FRUIT	CLAFOUTIS AUX FRUITS ou POIRE AU CHOCOLAT	FRUIT ou MOUSSE DE FRUIT	TARTE AUX POMMES ou YAOURT AROMATISÉ	FLAN ou BEIGNET FOURRÉ	GÂTEAU BASQUE ou FRUIT	COMPOTE ou FRUIT
PAIN 0,54€							

**EN CAS D'ABSENCE, PRÉVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE**

**NOUS RAPPELONS QUE LES REPAS COMMANDÉS SERONT FACTURÉS EN CAS D'ABSENCE NON JUSTIFIÉE AU MOINS 48 HEURES A L'AVANCE (SAUF HOSPITALISATION D'URGENCE).**

**ATTENTION: EN CAS D'ABSENCE AU MOMENT DE L'HEURE DE PASSAGE., LES REPAS NE SERONT PAS DÉPOSÉS MAIS SERONT TOUT DE MÊME FACTURÉS.**

**NOUS RAPPELONS QU'IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE DÉPOSER DES REPAS AU DEHORS PAR MESURE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.**